



Association des Plaisanciers de Concarneau

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 10 janvier 2026

Adhérents : 40
Présents : 12
Procuration 3
Autres participants : 3
La séance est ouverte à 14h15.

L'Assemblée Générale est animée par Gérard Baletaud, Président
Les Comptes sont présentés par Elisabeth Bouffard-Savary, Trésorière,

L'ordre du jour appelle les points suivants :

1/ Bilan moral 2025

1.1 Progression du nombre des adhérents (à jour de cotisation) : 30 en 2023, 36 en 2024 et 40 en 2025. A ce chiffre s'ajoutent 4 personnes inscrites (mais non cotisant car inscrits en fin d'année 2025), soit 44.

1.2 L'activité « Voile En Partage », VEP a bien progressé en nombre de membres et de bateaux. Elle remplace BDA (Bateau Des Autres). On compte en moyenne 1 à 2 sorties par semaine (nc période estivale et selon conditions météo), avec 2 à 3 bateaux. Point d'orgue, la sortie à Lesconil sur un week-end en septembre 2025 à laquelle 5 bateaux et 14 personnes ont participé.

1.3 Création du catalogue de fournisseurs qui consentent des remises aux adhérents. Il est disponible sur le site web dans une section réservée.

1.4. Communication

Création d'un flyer, objet d'un travail de groupe, pour se faire connaître, puis mise en place à différents points de passage de membres potentiels.

Création d'un logo.

Décision de création d'une oriflamme afin de signaler la présence de l'association. La définition est en cours. Il verra le jour et sera porté au budget en 2026.

Site internet: difficultés de compatibilité entre le logiciel et l'hébergeur. Pour l'instant, Google ne trouve pas le site ou bien ne le référence pas. En cours.

Page Facebook: elle a le mérite d'exister mais n'est plus entretenue

Remplacement de l'affiche VEP. Elle a fait l'objet d'un travail de groupe et se trouve maintenant dans les vitrines de la Maison du Port et du ponton de la Porte au Vin.



Association des Plaisanciers de Concarneau

1.5 Environnement

L'APC participe à un groupe de travail au sein de l'association Collectif de la Baie. François Mevel, de l'APPAK, en assure la coordination.

Relations avec le gestionnaire: l'APC participe toujours aux conseils d'exploitation et aux conseils portuaires. Pour les CLUPIPP, la participation individuelle de chaque plaisancier est recommandée.

Les pollutions attribuées à la plaisance sont évoquées, notamment pour les cas des Glénan. L'obligation à terme d'équiper les bateaux d'une cuve à eaux noires est débattue, ainsi que la nécessité d'installer dans le port un système de vidange de ces cuves pour les bateaux qui en sont/seront équipés. A voir dans un horizon de 5 à 10 ans.

Vote du bilan moral 2025 : 1 Contre, 14 Pour. Adopté.

2. Bilan financier 2025

Le compte 2025 présente des dépenses d'un montant de 1547,39€ et des recettes de 1276,50, soit un déficit de 270,89€.

En termes de dépenses (1547,39€) : les principales portent sur la communication (632,14€ soit 40% des dépenses, dont Logo : 300€ et flyers : 219,60€), un don de 350€ à la SNSM, l'assurance (185,74€) et des frais divers (administratifs, pots et banque).

Les recettes (1276,50€) sont directement liées au versement de la cotisation (25€) par les adhérents (40) pour un montant de 952,50€ et des remboursements de frais de banque par la Société Générale (310€).

L'exercice 2025 se solde donc par un déficit de 270,89€, qui impacte le montant de la trésorerie plus faible que l'an passé. Le montant de celle-ci au 31/12/2025 est de 991,70€. Le montant du Livret A est de l'ordre de 2090€ (le montant exact n'est pas encore communiqué au jour de l'AG).

Vote du bilan financier 2025 : Unanimité

3. Perspectives 2026 et budget 2026

3.1 Étoffer le bureau. En effet, il n'est composé que de 2 membres. C'est insuffisant et litigieux pour les prises de décisions. Il est fait appel aux volontaires pour les postes vacants.

3.2 Solutionner le fonctionnement du site internet sans lequel on ne peut se faire connaître. De l'aide est demandée pour notre webmaster.

Les échanges entre les participants indiquent qu'une solution « facile » à mettre en place aurait un coût de 15€/mois, soit 180€ pour l'année. Si d'autres solutions ne sont pas trouvées entre-temps pour un usage facilité de ce site, cette solution dite « facile » serait mise en place.

Ce point donne lieu à un vote : Abst 1
Pour : 14

Action : Jacques Lejeune



Association des Plaisanciers de Concarneau

3.3 Reprendre en main la page Facebook. C'est un support de communication incontournable.

Action : Pasquale Tommasino avec Guy Courvoisier, notamment pour la communication des sorties VEP.

3.4 Finaliser l'oriflamme.

Action : Rolland Duclos

3.5. Modifier les statuts pour inclure la réglementation RGPD. Ceci fait l'objet de l'AG extraordinaire (cf ci-après) puisque cela implique une modification des statuts.

3.6 Le 18 avril, l'APC organisera une rencontre sur le port avec barnums et casse-croûte. Pensez à vous porter volontaire pour aider, ou au poste d'administrateur évènements. Le lieu prévu est le môle Pénéroff. Comme des travaux auront lieu à ce moment, le SMPPC nous avisera de l'emplacement précis. Quelle heure ? A définir.

Action : Nathalie Nedellec. Autres volontaires bienvenus.

3.7 Budget 2026

Le budget prévoit des dépenses de 1400€ dont le poste le plus important est de nouveau la communication (650€) avec principalement l'acquisition d'une oriflamme (300€), le fonctionnement du site internet + divers (200€); la SNSM sera également invitée pour une animation sur le port (150€) sachant qu'elle bénéficiera par ailleurs d'un don de 200€. Les autres dépenses concernent principalement l'Assurance de l'APC, la convivialité (pots, etc..).

Les recettes pour un montant de 1450€ correspondent essentiellement au montant des cotisations. Deux possibilités : se donner soit un objectif de 58 adhérents avec une cotisation inchangée à 25€, soit un objectif de 48 adhérents en passant la cotisation à 30€. L'objectif de 48€ apparaît le plus réaliste. Le montant d'une cotisation à 30 € est mis au vote.

Vote : 13 Pour, 2 Contre.

Puis le Budget 2026 est mis au vote.

Vote : 14 Pour, 1 Abstention

Au terme d'un échange, il est également décidé pour les personnes souhaitant s'inscrire tardivement dans l'année, de proposer une adhésion avec un montant au pro-rata du temps restant, soit 2,5€ par mois restant à courir du 01/10 au 31/12 de l'année en cours.



Association des Plaisanciers de Concarneau

4/ Elections du Conseil d'Administration et du Bureau

Conseil d'Administration :

Vote : les 8 candidats sont élus à savoir : Gérard Baletaud, Elisabeth Bouffard-Savary, Guy Courvoisier, Frédéric Fouchères, Jean-Yves Gargam, Philippe Mimard, Pasquale Tommasino, Jacques Lejeune.

Candidature Secrétaire : Frédéric Fouchères

Vote : 7/8

Candidature Trésorerie : Elisabeth Bouffard-Savary

Vote : Unanimité

Candidature Président de l'APC : Gérard Baletaud

Vote : Unanimité

Administrateurs:

Sorties VEP : Guy Courvoisier et Philippe Mimard.

Convivialité : Nathalie Nedellec, Claude Collé, Patrice Bonnet, Rolland Duclos.

Site internet : Jacques Lejeune.

Face-Book : Pasquale Tommasino et Guy Courvoisier

Catalogue : Patrick Morin.

Environnement : Jean-Yves Gargam

Questions diverses : échanges sur l'état des lieux du projet d'aménagement du port (derrière la Ville Close). Echange d'informations et propositions que l'APC initie une réunion entre les différentes associations locales de plaisanciers pour avoir deux représentants des plaisanciers par port.

Fin de l'Assemblée générale à 16h20

Le Président
Gérard Baletaud

La Trésorière et la secrétaire (faisant fonction de)
Elisabeth Bouffard-Savary

Annexes : Comptes 2025 de l'APC. Budget prévisionnel de l'APC pour 2026



Annexe 1 – Comptes de l'APC

Association des Plaisanciers de Concarneau - Exercice 2025

CHARGES			RECETTES		
Don et Cotisation		412	Cotisations 2025		952,5
<i>SNSM</i>	350		<i>(40 adhérents)</i>		
<i>Cotisation UNAN</i>	62				
Communication		632,14	Pots AG	14	14
<i>Logo</i>	300		Banque		310
<i>Flyers</i>	219,6		<i>Frais dossier adm 2024</i>	150	
<i>Tampon</i>	29,9		<i>Frais de dossier adm 2025</i>	160	
<i>LWS Hébergeur</i>	82,64				
Assurances	185,74	185,74			
Frais administratifs					
<i>Timbres</i>	33,36	50,04			
	16,68				
Pots (AG, ..)	85,47	85,47			
Banque		182	Déficit de l'exercice		270,89
<i>Frais de dossier adm 2025</i>	160				
<i>Frais d'envoi chéquier</i>	22				
Total		1547,39			1547,39

Trésorerie (<i>solde compte courant au 31/12/2025</i>)	991,70
Livret A au 1/1/2026	2065 est.



Association des Plaisanciers de Concarneau

Annexe 2 – Budget prévisionnel

Association des Plaisanciers de Concarneau - 2026

CHARGES			RECETTES	
Don et Cotisation		270	Cotisations 2026	1400
<i>SNSM</i>	<i>200</i>		<i>56*25</i>	
<i>Cotisation UNAN</i>	<i>70</i>		<i>47*30</i>	<i>1400</i>
Communication		650		
<i>Voile publicitaire</i>	<i>300</i>			
<i>Démonstartion SNSM</i>	<i>200</i>			
<i>Autres</i>	<i>150</i>			
Assurances	<i>200</i>	200		
Frais administratifs				
<i>Timbres</i>	<i>20</i>	20		
Pots (AG, ..)	<i>160</i>	160		
Banque		100		
Total		1400		1400